

Quel garde-manger !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 48

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

incroyables de café. A tous les repas, et même en dehors des repas, ces femmes boivent constamment du café, la cafetière chauffant toujours sur le poêle. Il y en a qui ne consomment pas moins d'une livre de café par semaine et quelquefois même davantage.

Les choses se passent exactement de la même façon à l'île de Groix. Là, les femmes de pêcheurs s'abreuvent de café et n'hésitent pas à en mettre même dans le biberon de leurs enfants! Leur passion pour le café est telle que, lorsqu'elles vont aux champs, elles emportent toujours, dans leurs poches, une provision de grains de café, qu'elles croquent en travaillant.

Dans le même ordre d'idées, on peut encore citer les gens qui prennent beaucoup de café, soit pour chasser le sommeil et pouvoir travailler la nuit, soit pour éprouver cette excitation particulière qui fait disparaître la fatigue et faciliter le travail intellectuel. L'étudiant qui prépare un examen ou un concours, l'employé de bureau qui, le soir venu, fait encore des écritures chez lui; l'ouvrière qui, pressée par la « saison », passe des nuits blanches, sont dans ce cas.

C'est dans ces conditions qu'on peut observer les accidents que les médecins désignent sous le nom d'intoxication caféinique. Mais ces accidents ne sont jamais bien graves: palpitations, maux de tête, tremblements des mains, malaises de peu d'importance auxquels s'ajoutent parfois des troubles de la vue et des vertiges.

Cependant, parmi ces accidents, il en est un fort pénible: ce sont les démangeaisons. Celles-ci acquièrent parfois une telle intensité que les malades, c'est-à-dire les amateurs de café, en arrivent à se gratter avec la pointe d'un couteau. Ce fait extraordinaire a été bel et bien constaté par le docteur Jeanselme chez les personnes travaillant la nuit aux halles de Paris et qui ne résistent au sommeil qu'en absorbant chaque fois jusqu'à un litre de café. Au reste — chose peu connue — le café exerce toujours une action particulière sur la peau. Ainsi, dans une expérience, on a donné du café fort à une trentaine de malades atteints d'affections cutanées diverses. Dès le lendemain, un tiers d'entre eux ont présenté de nouvelles éruptions. Il paraît que c'est surtout dans l'eczéma que le café irrite la peau.

Mais, pour en revenir à l'intoxication par le café, il faut bien dire qu'elle est excessivement rare. Savez-vous combien le docteur Bomby en a compté de cas depuis le commencement du siècle dans tous les pays du monde? Juste soixante! C'est peu, et l'on se demande si cette rareté ne tient pas à ce que le café, comme tous nos aliments, est plus ou moins falsifié.

— Madame Louise, encore une tasse?

— Eh bien, volontiers; et je reprendrai aussi un peu de votre « taillé »; il est exquis.

Liquidation. — Au tribunal:

L'AVOCAT. — Non, mon client n'a pas fraudé son vin. Son vin est authentique. Voici, d'ailleurs, la facture qui porte la mention véridique de « raisins frais... » Cette facture, c'est notre acte de naissance.

LE PRÉSIDENT. — Et l'acte de baptême?

Pas cornards. — Un procès qui vient de se dérouler à Paris, devant le tribunal de police — procès intenté par un ouvrier contre son patron à la suite d'un accident de travail — a révélé l'existence d'une singulière industrie: la fabrication des escargots.

Le fabricant fait cuire du mou de veau, le passe dans une machine spéciale très ingénieuse qui le taille en spirale. Il n'y a qu'à introduire les dites spirales dans des coquilles vides et les enduire d'un produit beurré.

Lè vôte.

Vaitcé lè vôte que r'arrevant. Seimblie pas que lài ausse dza quatr'ans qu'on votève po lo gros Isaa à Frédéric et po Louis dau Carrol! Et ma fâi, sti an ie foudrà lè renomma avoué lè z'autro conselié communau et lè cardinau. Ein a bin qu'ant pouère de pas reveni, cliiau que sè sant fè mau valiâi du la quatr'ans ào que l'ant fè dâi cavillie.

Po sè preparâ, pertôt tignant dâi z'asseimblâie, dâi confereince, dâi tenablie, dâi reunioin, iò on envoie po dèvesâ lè pllie grand minna-mor, cliiau que l'ant lo fi lo mi copâ et que savant lo mi rebriguâ. Et la pe grant'eimpartiâ dau teimps, quand on a oïu Pierro, Moïse et Djan on n'ein sâ pas mé que dèvant. L'è qu'ora, avoué ti cliiau parti, l'eimbouëlant lè z'affère que faut dâi malin greliet por lài sè recongnâitre. N'è pas quemet dâi noutron dzouveno teimps iò lài avâi rein qu'on bord, lo secretéro l'inscrisâi lè nom su lè beliet por tota la coumouna, on comptève lè liste et on savâi diéro de dzein l'avant votâ por no. Ora, alla-lâ fère dinse avoué voutrè ristou, voutrè démocrate et voutrè socialiste: on lài vâi atant qu'ao mâtet dau bou dào Dzorât âotre la né quand plliu.

Lè ristou ie vo diant:

« Vota po noutrè gaillâ et vo n'arâi binstout pe rein que dâi retso per tsi no, po cein que voliant èmèluâ la pouretâ.

Vive la coumouna!

Et lè démocrate vo contant:

« Lè noutrè sant bin lè meillâo, se l'è leu que vignant conselié, vo z'ite su que vo n'arâ quasu pemin d'impoût à payi, câ voliant èconomisâ fermo.

Vive la coumouna!

Et pu lè socialiste:

« N'est pas veré, lè z'attiutâ pas, ie dzanliant lè z'autro; l'è lè noutrè que faut mettre et vo n'arâi binstout pe rein fauta de travaillieintrè lè repé.

Vive la coumouna!

Et pu, on iadzo que lài sant, l'è tot ma mère m'a fè, ào quemet on dit: « Dau teimps, dâi femâle et dâi gouvernemeint faut pas s'ein mèlliâ, du qu'on lài avance rein ». D'ailleu, dein lo gouvernemeint l'è quemet dein lè dzeinelhire: cliiauzique que sant su lè bâton caillant su lè z'autro.

On coup, à dâi vôte pè Guegnemotî, l'avant fè onn'asseimblâie; lài avâi on cor que l'ètai aguelhî dessus on bosset veri à bocllion et fasâi on discou que sè desâi que cliiau qu'irant su lè reing dein son parti l'ètant lè meillâo de ti; que se tot lo Consèt ètai on quegnu âi premiaux, leu sarant lè premiaux et lè z'autro lo revon. Et patati, et pu çosse et pu cein, que sè cor à li n'avant rein que dâi boune z'idée, que l'irant à tsevu sula veretâ!

— Oui, chers concitoyens, que làu fasâi ein piateint, câ tot lài allève, lè pî, lè man, la tita, la leinga, en vous parlant comme ça je suis sur la base même, sur le fondement de la vérité qui ne me fera jamais trébucher et qui ne s'effondrera pas.

N'avâi pas oncora fini de dere: « qui ne s'effondrera pas » que tot don coup vaitcé lo lan dau fond dau bosset qu'ire on boclon pourri que sè trosse et... rrau, patapon... noutron minna-mor tsi tot drâi avau ein matsouilleint oncora: « qui ne s'effondrera pas... diabe mè bôurlâ se su pas avau! »

Vo z'arâi faliu oûre lè recaffâie dâi dzein qu'attiutâvant.

Eh bin! s'on mettâ su on bosset (que lo fond pusse sè trossâ à la premiere dzanlie) ti cliiau que sant dâi discou de vôte, crâo qu'ein a bin que porrant pas dèvesâi grand teimps sein tsesi avau.

MARC A LOUIS.

Rectification.

On a répandu des bruits tendant à faire croire au public que la gare centrale de Lausanne serait classée dans les monuments historiques. Pour couper court à ces rumeurs la direction des C. F. F. informe la population lausannoise qu'il est question de remplacer la dite gare centrale provisoire par une gare définitive. — On espère pouvoir commencer les travaux d'ici à 10-12 ans.

Les archéologues qui désirent conserver un impérissable souvenir de la plus extraordinaire construction provisoire du XIX^e et XX^e siècle sont invités à prendre sans retard des clichés de ce monument.

(Le Coryphée)

Organe du Chœur d'hommes de Lausanne.

Logique infantine. — Lequel aimerais-tu mieux d'être, toi, gendarme à pied ou gendarme à cheval? demande le frère.

— J'aimerais mieux être gendarme à cheval, répond la sœur, parce que, s'il venait des voleurs, je pourrais me sauver plus vite.

Je suis là. — En voyage de noces:

ELLE. — Cette côte est bien dure à grâvir, mon ami! Ne pourrions-nous pas nous procurer un âne?

LUI (tendrement). — Ne suis-je pas là, ma chérie... Appuie-toi sur mon épaule!...

Quel garde-manger?

On vient d'inaugurer, pour le service entre l'ancien et le nouveau monde, un paquebot immense, l'« Amérique ». Voici les approvisionnements qu'il emporte à chaque voyage: 1,000 tonnes d'eau potable, 16,000 livres d'huile, 35,000 livres de viande fraîche, 2,500 livres de viande fumée, 5,000 livres de volaille, 2,000 livres de poisson frais, 2,000 livres de fromage, 8,500 livres de beurre et de lard, 14,000 livres de pain, 50,000 livres de pommes de terre, 10,000 livres de viande de conserve, 1,000 livres de gibier, 8,000 livres de légumes frais, 9,000 livres de légumes secs, 9,000 livres de fruits de conserve, 3,800 livres de café et de thé, 6,500 litres de lait, 30,000 œufs, 22,000 bouteilles de vin, de spiritueux et d'eau minérale, 13,000 litres de bière, vingt tonnes de glace, 1,000 portions de crème glacée et 3,000 boîtes de pâtisseries diverses.

Quel temps fera-t-il?

Voici certes un avis peu fait pour plaire à notre excellent M. Caprè, qui, en son castel de Chillon, dispose de la pluie et du beau temps et en qui les Montreusiens, tout particulièrement, ont mis toute leur confiance. Il est vrai qu'il leur a toujours prédit l'arrivée du soleil. Et le soleil, ami de Montreux, n'a jamais manqué au rendez-vous.

Donc, un des membres du bureau météorologique de Paris, à qui l'on demandait s'il est possible d'annoncer d'avance le temps qu'il fera, répondit:

« Il est impossible à quiconque — à quiconque, vous m'entendez — de prédire le temps qu'il fera plus de quarante huit heures à l'avance. Normalement, les prévisions ne doivent même porter que sur les vingt-quatre heures. Alors on a quatre-vingt-dix chances sur cent pour ne pas se tromper. Il en reste encore dix pour l'erreur. Mais, à quarante-huit heures d'intervalle, on tombe rarement juste. Et, au-delà, on ne sait plus. Notez que je ne vous donne pas là mon opinion personnelle. C'est celle de tous les services météorologiques du monde.

» Voilà plus de cinquante ans que, sur tous les points du globe, les savants tentent d'arracher à l'atmosphère le secret de ses fluctuations, parfois si subites. Ils cherchent sans